

ACHAT EN PISTE - courses ventes -

Conditions de participation et d'engagement

Ces 3 épreuves se disputeront sur l'Hippodrome de Paris-Vincennes le **mardi 29 septembre 2020**.

1 PRIX ALKMENE

Course E

Départ à l'Autostart

29.000. - Attelé. - 2.100 mètres (G. P.)

13.050, 7.250, 4.060, 2.320, 1.450, 580, 290.

Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 40.000.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches ayant été classés dans les 5 premiers au cours de l'une de leurs 4 dernières courses seront maintenus partants en priorité..

Tous les poulains et pouliches ayant couru sont présentés à une vente aux enchères organisée par, et sous la seule responsabilité, de la société ARQANA TROT à l'issue de la réunion de courses.

Pour cette épreuve : Forfaits ou partants : jeudi 24 septembre, 10 heures 30, 7, rue d'Astorg - 75008 Paris.

3 PRIX MYRRHA

Course C

Départ à l'Autostart

27.000. - Attelé. - 2.100 mètres (G. P.)

12.150, 6.750, 3.780, 2.160, 1.350, 540, 270.

Pour 2 ans, n'ayant pas gagné 10.000.

Tous les poulains et pouliches ayant couru sont présentés à une vente aux enchères organisée par, et sous la seule responsabilité, de la société ARQANA TROT à l'issue de la réunion de courses.

Pour cette épreuve : Forfaits ou partants : jeudi 24 septembre, 10 heures 30, 7, rue d'Astorg - 75008 Paris.

5 PRIX DIOTIMA

Course D

Départ à l'autostart

29.000. - Attelé. - 2.100 mètres (G. P.)

13.050, 7.250, 4.060, 2.320, 1.450, 580, 290.

Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 20.000.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches ayant été classés dans les 5 premiers au cours de l'une de leurs 4 dernières courses seront maintenus partants en priorité..

Tous les poulains et pouliches ayant couru sont présentés à une vente aux enchères organisée par, et sous la seule responsabilité, de la société ARQANA TROT à l'issue de la réunion de courses.

Pour cette épreuve : Forfaits ou partants : jeudi 24 septembre, 10 heures 30, 7, rue d'Astorg - 75008 Paris.

Tous les déclarés partants des 3 courses désignées sont réputés être à vendre et passeront obligatoirement en ventes aux enchères publiques aussitôt la réunion de courses terminée.

Les conditions d'engagement à ces compétitions sont fixées par Le Trot. Ces épreuves sont inscrites au programme officiel.

L'organisation de ces ventes aux enchères publiques est confiée à la société Arqana Trot. Les participants n'ont aucun frais d'inscription à payer. Doublement, une franchise pour les frais de rachat éventuel s'appliquera pour tous à hauteur de la somme de 40 000 €. Au-delà, leur coût est de 3% HT. L'enchère minimum sera de 5 000 €. Les conditions de ventes réputées au comptant sont disponibles dans leur intégralité sur arqana-trot.com

Pour tout renseignement concernant l'organisation et les horaires de cette vente, contacter les équipes d'Arqana Trot, ou consulter le site **www.arqana-trot.com**